

Collège Montjoie – Saran, le 20 mai 2026

*La Principale
Aux élèves et aux responsables légaux*

NOTE DE FIN D'ANNEE

Merci de prendre soigneusement connaissance de chacun des points de la présente note.

I – Organisation de la fin de l'année –

a) Date de fin des cours et journées banalisées

En raison des travaux de restructuration et d'aménagement de la cour, le collège sera également fermé à l'ensemble des élèves **du mercredi 1er juillet au vendredi 3 juillet inclus**.

J'attire votre attention sur notre exigence de maintenir une ambiance de travail jusqu'au **jeudi 25 juin**. Je vous demande donc en votre qualité de parents de bien vouloir :

- **Contrôler**, le plus régulièrement possible **Pronote**
- **Vérifier** auprès de votre enfant qu'il se **comporte correctement au Collège** et qu'il **respecte bien ses obligations** en matière d'assiduité et de ponctualité.

Après les conseils de classe, les cours seront assurés normalement. Les professeurs termineront les programmes, effectueront des révisions et ce, afin de permettre à vos enfants de consolider et remobiliser leurs connaissances et leurs compétences.

Par ailleurs, l'établissement étant centre d'écrit pour le Diplôme National du Brevet (DNB), il sera **fermé aux élèves le jeudi 25 juin après-midi**, après le service de restauration, afin de permettre la préparation des salles d'examen. Par ailleurs, nous vous rappelons que les cours ne seront pas assurés pour les élèves des niveaux 6^{ème}, 5^{ème}, et 4^{ème} les **vendredi 26 juin, lundi 29 juin et mardi 30 juin**, en raison du déroulement des épreuves du Diplôme National du Brevet destinées aux élèves de 3^{ème}.

Concernant les élèves de 3^{ème}, les cours prendront fin **le mercredi 24 juin à 12h14**. L'année scolaire se terminera à l'issue des épreuves du DNB et se clôturera par un temps festif, le bal des 3^{ème}, organisé **le mardi 30 juin de 17h30 à 20h00**.

L'année scolaire des élèves de 6^{ème}, 5^{ème}, et 4^{ème}, se clôturera par un temps festif autour d'une action collective intitulée « Montjoie Games », organisé **le jeudi 25 juin au matin** au stade Colette-Besson. Les élèves externes quitteront l'établissement à 12h14 et les demi-pensionnaires après la pause méridienne (13h35).

S'agissant des casiers, tous les élèves devront veiller à les vider au plus tard le **mercredi 24 juin**. Sinon, le contenu des casiers sera mis à la poubelle.

Nous attirons toutefois votre attention sur l'importance de maintenir, jusqu'au mardi 30 juin inclus, le respect du règlement intérieur du collège

Les cours seront annulés **le mardi 16 juin** pour la mise en place d'une Formation à Initiative Etablissement à destination de tous les professeurs. Le restaurant scolaire sera fermé. Et une remise d'ordre effectuée. *Une information vous sera communiquée prochainement.*

Assiduité – Ponctualité – Comportement

J'attire vivement l'attention des élèves et de leur famille sur l'exigence de ponctualité et d'assiduité jusqu'à la fin des cours. Je rappelle que tous les manquements (retards, absences répétées ou injustifiées) sont consignés dans le dossier de l'élève.

S'agissant du comportement et de la tenue vestimentaire, je rappelle que le collège est un lieu d'enseignement et d'éducation. A ce titre, les élèves doivent s'astreindre à adopter en toute circonstance une attitude correcte et respectueuse d'autrui. Ils doivent s'interdire toute tenue vestimentaire inconvenante.

b) Demi-pension

La demi-pension fonctionnera normalement jusqu'au jeudi 25 juin. Une remise d'ordre sera réalisée pour les élèves de 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} pour les trois jours du DNB.

Les vendredi 26, lundi 29 et mardi 30 juin, les élèves de 3^{ème}s demi-pensionnaires, ainsi que les externes qui se seront au préalable inscrit auprès du secrétariat de gestion, pourront prendre leur repas au collège.

c) Attestation Scolaire de Sécurité Routière : ASSR 1 et 2

Rappel : Pour les élèves de 3^{ème}, les épreuves se sont déroulées du 23 mars au 02 avril pour les élèves de 5^{ème} les épreuves auront lieu début juin. Une session de rattrapage sera organisée pour les élèves absents ou ayant échoué. Les diplômes seront distribués aux élèves en juin et devront être conservés soigneusement pour être présentés lors de leur inscription pour passer leur permis de conduire.

d) Accueil des élèves de CM2

Les élèves en classe de CM2 des écoles primaires appartenant au secteur de notre collège seront accueillis une demi-journée au collège selon le projet pédagogique inter-degré mis en place par les professeurs des écoles et du collège à partir du mois de mai.

e) Portes ouvertes

Le collège Montjoie ouvrira ses portes **le vendredi 29 mai de 17h30 à 19h30**. Les élèves du collège qui souhaitent y participer doivent avoir une mission d'encadrement auxquels cas ils devront être accompagnés de leurs parents pour y assister. *Une information vous sera communiquée prochainement.*

f) Le Conseil d'administration

Le Conseil d'Administration se tiendra le **Lundi 29 juin à 18h00**.

g) Bal de fin d'année des élèves de 3^{ème}

En concertation avec les élèves du CVC, les élèves en classe de 3^{ème} participeront à un bal de fin d'année encadré par des adultes volontaires du collège. La date retenue pour cet événement est **le mardi 30 juin**.

Une information vous sera communiquée prochainement.

II – Conseils de classe – Procédure d'orientation – Commission d'Appel –

a) Les conseils de classes :

Les conseils de classe du troisième trimestre auront lieu :

Pour le niveau 3^{ème} : le lundi 1er et le mardi 02 juin.

Pour les niveaux 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} : du lundi 15 au lundi 23 juin.

Le planning sera mis en ligne sur Pronote.

Je vous invite à ne pas attendre la tenue du conseil pour prendre connaissance des éventuelles difficultés rencontrées par votre enfant. Je vous rappelle que vous pouvez à tout moment prendre rendez-vous avec le Professeur Principal ou la Conseillère Principale d'Education (CPE) pour les questions de vie scolaire.

Ne pas hésitez à consulter régulièrement PRONOTE.

b) Procédure d'orientation :

Concernant les élèves de 3^{ème} et l'orientation, conformément aux informations transmises (disponible sur Pronote et envoyée par courrier électronique), je vous rappelle que la procédure est **dématérialisée**. La saisie des vœux définitifs a été effectuée via les téléservices, du 06 mai au 18 mai, pour les vœux d'ORIENTATION. Et d'AFFECTATION. Le collège effectuera ensuite une vérification de la saisie des vœux de tous les élèves et vous contactera si des erreurs sont repérées.

En cas de difficulté, je vous invite à prendre contact avec le Professeur Principal de la classe de votre enfant mais également à ne pas hésiter à vous rendre au CIO d'Orléans (55 rue Notre-Dame de la Recouvrance – 45000 ORLEANS – Tél : 02.38.83.49.54 - ce.cioorleans@ac-orleans-tours.fr .

c) Commission d'appel niveau 3^{ème} :

En cas de désaccord avec la décision du Conseil de Classe, je vous invite à prendre contact rapidement avec la Principale et ce, en vous adressant au Secrétariat de Direction.

Si vous maintenez votre position suite à l'entretien, vous avez la possibilité de faire appel de la décision. Les familles concernées recevront alors un courrier les informant des modalités pratiques du déroulement de la commission d'appel.

La commission d'appel se tiendra le **lundi 15 juin** au lycée Maurice Genevoix d'Ingré.

III – Le Diplôme National du Brevet et l'oral du CFG–

L'oral du **Certificat de Formation Générale (CFG)** aura lieu le **jeudi 4 juin après-midi**. Les élèves concernés recevront une convocation.

Les épreuves du **Diplôme National du Brevet** se dérouleront le **vendredi 26, lundi 29 et mardi 30 juin** au Collège Montjoie pour les élèves de 3^{ème}

| Date | 3 ^{ème} | | 3 ^{ème} bénéficiant d'un tiers temps | |
|-------------------------|--|--|--|---|
| Vendredi 26 juin | Français 1^e partie <i>Grammaire et compétences linguistiques - compréhension</i> <i>et compétences d'interprétation - dictée</i> 09h00 à 10h30 Français 2^e partie <i>Rédaction</i> 10h45 à 12h15 | | Français 1^e partie <i>Grammaire et compétences linguistiques - compréhension</i> <i>et compétences d'interprétation - dictée</i> 09h00 à 11h00 Français 2^e partie <i>Rédaction</i> 11h15 à 13h15 | |
| Lundi 29 juin | Histoire-géographie Education Morale et Civique 09h00 à 11h00 | | Histoire-géographie Education Morale et Civique 09h00 à 11h40 | |
| | Sciences Série générale <i>Sc. Physiques et SVT</i> 13h30 à 14h30 | Sciences Série professionnelle <i>Sc Physiques et SVT</i> 13h30 à 14h30 | Sciences Série générale <i>Sc. Physiques et SVT</i> 13h30 à 14h50 | Sciences Série professionnelle <i>Sc. Physiques et SVT</i> 13h30 à 14h50 |
| Mardi 30 juin | Mathématiques 9h00-11h00 | | Mathématiques 9h00-11h40 | |

Un courrier d'information ainsi qu'une convocation aux épreuves seront adressés aux élèves et à leur famille dans le courant du mois de juin.

Par ailleurs, **l'épreuve orale de 3^{ème}** comptant pour l'obtention du DNB aura lieu le **mercredi 10 juin après-midi**. Chaque élève de 3^{ème} sera destinataire d'une convocation.

IMPORTANT : Je rappelle cependant qu'une pièce d'identité sera demandée le jour des épreuves. Si votre enfant ne dispose pas de ce document à l'heure actuelle, je vous remercie de faire rapidement le nécessaire auprès de la mairie de votre domicile.

L'entraînement (DNB blanc épreuve orale) à cette épreuve s'est déroulée le **lundi 04 mai le matin**. Chaque élève de 3^{ème} a été destinataire d'une convocation. Le restaurant scolaire est resté ouvert dès 12h14 pour tous les élèves demi-pensionnaires. Les cours ont repris à 13h45.

Des temps de remédiation sont mis en place et proposés aux élèves ayant besoin d'un accompagnement supplémentaire du 07 mai au 05 juin.

IV – Procédure d'inscription – Restitution des manuels scolaires -

a) Procédure de réinscription au Collège (pour les élèves de 6^{ème}, 5^{ème}, et 4^{ème} :

Fin mai, sera distribué aux élèves un dossier de réinscription contenant entre autres :

- Une fiche de réinscription qu'il vous faudra relire avec attention afin d'y apporter des modifications si nécessaires en ROUGE ;
- Une fiche « renseignements gestion » qu'il vous faudra compléter.
- Une fiche « adhésion au FSE » non obligatoire.
- Une fiche « sortie pédagogique » à renseigner.
- Une fiche « autorisation de publication » à compléter.
- Une fiche « urgence » à renseigner

Ces documents ainsi que certaines pièces justificatives devront être rapportés au Professeur Principal :

le vendredi 12 juin dernier délai et ce, afin de procéder à l'inscription de votre enfant dans la classe supérieure.

b) Inscription en 1^{ère} année de CAP, en 2^{nde} Professionnelle ou en 2^{nde} Générale et Technologique (pour les élèves de 3^{ème})

Comme l'an dernier, les élèves de 3^{ème} seront informés de leur affectation et des modalités d'inscription en 1^{ère} année de CAP, en 2^{nde} Professionnelle ou 2^{nde} GT **le mardi 30 juin à l'issue de la dernière épreuve du DNB.**


Chaque élève de 3^{ème} devra avoir rendu tous les manuels scolaires et réglé la demi-pension pour obtenir les documents leur permettant de s'inscrire au Lycée.

Options proposées au collège :

LCA : Latin 5^{ème} : 1h
4^{ème} : 2h
3^{ème} : 2h

Chorale : pour tous les élèves, à confirmer à la rentrée.

Hand : en 6^{ème}, 5^{ème}, et 4^{ème} en partenariat avec le club Saran Loiret Hand. Des horaires aménagés pour les entraînements (mardi et jeudi 15h30-17h00)

 **CHAMS** : classe à horaires aménagés maths-sciences : ouverture à la rentrée en 4^{ème} (2h).
- Réunion d'information à destination des parents d'élèves en classe de 5^{ème} le **lundi 8 juin à 18h00** au collège.

Si vous savez, dès à présent, que votre enfant ne poursuivra pas sa scolarité au Collège Montjoie je vous remercie de bien vouloir retourner le dossier d'inscription avec la mention « DEPART » et de joindre un courrier indiquant les motifs du départ et le Collège susceptible d'accueillir votre enfant à la prochaine rentrée.

c) Restitution des manuels scolaires :

La restitution des manuels scolaires aura lieu :

Du lundi 22 au mardi 23 juin pour le niveau 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} et 3^{ème}.

Le mardi 30 juin matin pour les élèves du niveau 3^{ème} qui ont souhaité conserver des manuels pour la révision du DNB.

Je vous demande de bien vouloir vous assurer, dès à présent, que votre enfant est bien en possession des manuels scolaires prêtés en début d'année et que ces derniers sont naturellement restés en bon état.

S'il manque des ouvrages, je vous remercie de vous mettre en relation avec Mme Thurier, Secrétaire Générale pour convenir des modalités de remboursement.

Aucune inscription ne sera validée si l'élève n'est pas en règle avec le service de gestion (manuels et facture de restauration)

Nous nous tenons à votre disposition pour vous apporter toute précision complémentaire et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos cordiales salutations.

La Principale
Paula HOURS

La Principale adjointe
Marianne FARINEAU